



mettre fin à un CDD à terme imprécis

Par **Mline**, le **06/06/2012** à **09:57**

Bonjour,

J'ai été embauché en CDD au mois de septembre en CDD à terme imprécis pour le remplacement d'un salarié en arrêt maladie pour une période initiale de 15 jours. J'ai accepté ce contrat pour me faire une petite expérience dans un domaine que je ne connaissais pas mais sans intention d'y rester à long terme.

Cela fait désormais 9 mois que la personne est en arrêt maladie (ses arrêts sont prolongés de mois en mois). On est donc loin des 15 jours initialement prévus et apparemment l'arrêt de travail pourrait durer plusieurs années.

Cette situation me déplaît car j'estime être dans une situation encore plus précaire qu'un CDD à terme précis (il n'est pas possible de prévoir ce que je ferais dans 1,2 voire 6 mois ou même 2 ans.... étant donné que le contrat se prolonge en fonction des arrêts maladies de la personne que je remplace).

Je souhaiterais donc savoir, s'il n'y a pas une façon de mettre un terme à ce contrat (autre que l'obtention d'un CDI) pour que je puisse enfin me projeter un minimum dans ma vie privée.

Je ne comprends pas comment un tel contrat peut être autorisé car la situation dans laquelle je suis est vraiment précaire.... Je préférerais avoir un CDD à terme précis qui me permette de savoir à quel période mon contrat prend fin,etc....

Merci de vos réponse.

Cordialement,

Par **janus2fr**, le **06/06/2012** à **14:13**

Bonjour,

Le CDD à terme imprécis prendra fin au retour du salarié remplacé ou si son contrat de travail vient à être définitivement rompu.

A part cela, il vous reste la rupture anticipée d'un commun accord avec l'employeur ou pour obtention d'un CDI.